



**Vous souhaitez rénover votre logement ?
Faites appel à un conseiller France Rénov' !**

INFOS PRATIQUES

L'Espace conseil le plus proche de chez vous se situe à Briis-sous-Forges

Sur rendez-vous uniquement

Contact : conseil.renovation@alecoe.fr ou par téléphone.



alec-ouest-essonne.fr/



01 60 19 10 95

**France
services**

france-services.gouv.fr

**France services vous aide
dans vos démarches**

Vous rencontrez des difficultés avec les
démarches numériques ou administratives ?

**Les conseillers France services peuvent
vous appuyer dans votre demande d'aide.**

Janvier 2024
Conception et réalisation : agence 4août
Impression : Déja Link





France Rénov' :
être bien conseillé
pour mieux rénover

france-renov.gouv.fr

01 60 19 10 95

Prise de
rendez-vous



Qu'est-ce que France Rénov' ?

France Rénov' est le service public pour la **rénovation énergétique** et l'**adaptation des logements à la perte d'autonomie** :

- des conseils gratuits, neutres et indépendants ;
- des informations sur les aides financières auxquelles vous avez droit ;
- un accompagnement pour réaliser votre projet de travaux ;
- un service de proximité co-financé par les collectivités locales.

Pourquoi rénover mon logement ?

- En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement, vous faites des économies et vous vous sentez mieux chez vous.
- En adaptant votre logement, vous prévenez les chutes et vous gagnez en autonomie.

570

Espaces Conseil partout en France

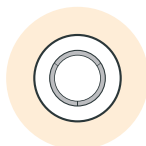
Les aides financières s'adaptent à vos besoins pour améliorer votre quotidien, quel que soit votre âge.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

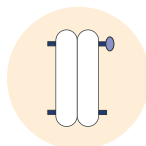
Pour la rénovation énergétique



→ Isolation

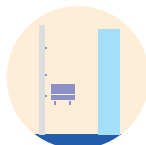


→ Ventilation



→ Système de chauffage

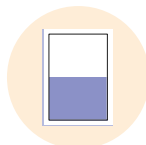
Pour l'adaptation à la perte d'autonomie



→ Douche de plain-pied



→ Monte-escalier
électrique



→ Volets roulants
électriques

Les 5 étapes de mon parcours

1

Je fais appel à un conseiller
France Rénov' pour concevoir
mon projet et connaître mes aides.



2

Pour une rénovation d'ampleur,
je suis mis en relation avec
Mon Accompagnateur Rénov'
qui suit mon projet de A à Z.



3

Je demande des devis auprès d'artisans
et dépose ma demande d'aide en ligne.



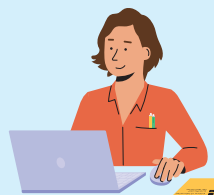
4

Je fais réaliser
mes travaux après
acceptation de
ma demande d'aide.



5

Je dépose mes factures
en ligne et demande
le versement de ma prime.



Un parcours accompagné

Pour les rénovations énergétiques d'ampleur,
vous êtes accompagné par **Mon Accompagnateur Rénov'**.
Cet interlocuteur de confiance vous guide
à chaque étape de votre projet.